

Transcript of Bishop Bernard Fellay, SSPX  
Interview on *Terres de Missions, TV Libertés*

January 29, 2017

Journaliste : Merci, Excellence, de nous avoir rejoints. Vous êtes, depuis 1994, Supérieur Général de la FSSPX, fondée en 1970 par Mgr. Lefebvre, à Fribourg, en Suisse, pays dont vous êtes originaire. La Fraternité compte aujourd'hui 613 prêtres, 117 frères, 80 oblates, 215 séminaristes. Dans l'Eglise, nous le savons, chaque société religieuse a sa vocation propre, liée à ses charismes de fondation. Citons la pauvreté, pour les fils de saint François, le zèle missionnaire, pour les Dominicains. Quelle est, selon vous, la spiritualité propre de la Fraternité Saint Pie X ?

Mgr. Fellay : Eh bien, la spiritualité propre de la Fraternité, c'est de ne pas en avoir. Il faut quand même préciser, elle en a une, mais elle n'est pas propre, ou plutôt, elle s'est approprié la spiritualité de l'Eglise. Donc, elle est beaucoup plus universelle. Alors, c'est quoi ? Eh bien, c'est le salut qui nous vient par la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Donc, ce sera le sacerdoce, car Notre-Seigneur nous sauve par son sacerdoce, et par l'acte sacerdotal, qui est la Croix, donc la Messe. C'est là la spiritualité de la Fraternité. Donc, on va s'occuper des prêtres, de former des prêtres, les sanctifier, et puis, ensuite, on espère qu'ils feront leur travail.

Journaliste : Une spiritualité centrée sur le sacerdoce et la Sainte Messe.

Mgr. Fellay : Parfaitement.

Journaliste : Le 21 novembre dernier, par la lettre apostolique *Misericordia et Misera*, le Pape François a renouvelé, pour les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X, le pouvoir de donner valablement et licitement les absolutions sacramentelles. Dans le même temps, la déclaration post synodale *Amoris Laetitia*, accordant sous certaines conditions la possibilité aux « divorcés-remariés » d'accéder à la Sainte Communion n'est certainement pas un texte qui vous satisfait. Comment interprétez-vous ces deux actes, a priori, contradictoires.

Mgr. Fellay : Je risque de me tromper ; je pense qu'ils viennent d'un même mouvement. Et ce mouvement, c'est un souci du Saint-Père pour les rejetés, de tous bords.

Journaliste : Pour les périphéries.

Mgr. Fellay : Voilà, pour les périphéries. Et, bien sûr, nous ne sommes pas de périphériques matériels, nous ne sommes pas de rejetés, nous ne sommes pas en prison, mais nous sommes des rejetés, quand même, par le grand courant de l'Eglise. Et, dans ce sens-là, nous sommes des marginalisés. Et, je crois, je peux me tromper, encore une fois, que ça vient de là : ce souci de s'occuper de ces gens que, je crois, le Pape va faire le reproche à l'Eglise, dans son ensemble, d'avoir oublié ou mis de côté.

Journaliste : A propos de ce texte, *Amoris Laetitia*, dont nous venons de parler, un certain nombre de cardinaux, les Cardinaux Burke, Brandmüller, Cafarra et Meisner, ont adressé au

Pape ce qu'on appelle, en termes techniques, des « dubia », c'est-à-dire, ils ont posé des questions, plusieurs questions, demandant des éclaircissements sur ce texte. Il y a bien longtemps que ça ne s'était pas produit dans l'Eglise, c'est-à-dire, que des Evêques interpellent publiquement le Pape sur un acte de son magistère. En 1969, la réforme liturgique marqua également une rupture avec la tradition antérieure. A l'époque, deux cardinaux s'étaient élevés, c'étaient les Cardinaux Ottaviani et Bacci, et puis, ensuite, après avoir fait part au Souverain Pontife de leur perplexité, rentrèrent dans le rang. Il ne semble pas avoir existé, depuis cinquante ans, une résistance organisée, de cardinaux, d'évêques, par exemple, à propos des dérives doctrinales, comme celles sur les nouveaux catéchismes. Est-ce que, selon vous, les temps auraient changé ?

Mgr. Fellay : Il y a quelque chose qui est en train de changer, c'est vrai. Et je crois que c'est le fait que les choses se sont aggravées. Pas tellement au niveau des principes, mais ces principes portent maintenant leurs fruits, leurs conséquences. Je ne crois pas que nous sommes déjà arrivés aux conséquences ultimes, mais ça devient grave, et même, très grave, tellement grave qu'un certain nombre d'évêques, de cardinaux, estiment, en conscience, devoir dire « ça suffit ». Ils ne sont pas nombreux qui se manifestent en publique, ils sont beaucoup plus nombreux, on peut dire, en privé ; est-ce que ce mouvement va s'amplifier ? C'est encore trop tôt pour le dire. Je pense qu'il faut espérer, j'ose espérer, sans le croire, que ça va continuer dans ce sens-là, parce que, vraiment, ça va mal. Et que, enfin, on commence à le dire, ce sera une ouverture pour réfléchir sérieusement, cette fois-ci, sur les causes, et donc, les vrais remèdes.

Journaliste : Dans votre conférence lors des *Journées de la Tradition*, le 8 octobre dernier, à Port-Marly, vous avez évoqué un flot croissant de contacts entre la Fraternité Saint-Pie X et puis, un certain nombre de prêtres et d'évêques. Malgré cela, on ne peut pas dire, en tout cas, en ce qui concerne la France, que les évêques se montrent très ouverts aux demandes de célébrations selon la forme extraordinaire du rite romain, en application du motu proprio *Summorum Pontificum*. Est-ce que vous, qui avez l'expérience, par vos voyages, de l'ensemble du monde catholique, de l'ensemble de la planète, est-ce que, selon vous, il y a une particularité française ?

Mgr. Fellay : Franchement, je ne crois pas. Il y a quelque chose, bien sûr, les Français restent les Français...

Journaliste : Alors, ça veut dire quoi, selon vous ?

Mgr. Fellay : On peut beaucoup discuter, et donc, poser des questions, et disputer, aussi, mais, si vous voulez, au niveau de la crise de l'Eglise, de ce qui se passe, je crois qu'elle est vraiment générale. Et au niveau aussi des réactions, elle est franchement sur toute l'Eglise. Elle est encore mineure mais elle est, elle est générale, elle est aussi en France. Certainement il n'y a pas beaucoup d'évêques qui nous ont contactés, ou qui nous ont dit « nous sommes avec vous », mais, ça vient, ça vient gentiment...

Journaliste : Dans cette réflexion de vos relations avec Rome, le Pape François vous a fait la proposition d'une prélatrice personnelle pour la Fraternité Saint-Pie X. Cette situation

canonique vous conserverait une indépendance totale vis-à-vis des évêques. Mgr Schneider, qui était présent à cette palce il y a quelques mois, a visité vos séminaires, vous exhorte à accepter cette proposition même, ou parce qu'il est conscient que la situation de l'Eglise n'est pas encore satisfaisante à cent pour cent. N'y a-t-il pas, à terme, dans le temps, le risque de création d'une Eglise plus ou moins autonome, autocéphale, si devait perdurer cette situation disons, de distantiatiion constante vis-à-vis de Rome, vis-à-vis du Pape, vis-à-vis de la Curie, vis-à-vis des Evêques ? Attendez-vous, pour signer une proposition de Rome, l'apparition, sur le Siège de Pierre, d'un Pie XIII, auquel nous aspirons, mais qui n'est qu'une hypothèse de travail ?

Mgr. Fellay : Je pense qu'il n'est pas nécessaire d'attendre que tout soit réglé dans l'Eglise, que tous les problèmes soient réglés. Il y a, cependant, un certain nombre de conditions qui sont nécessaires et, pour nous, la condition essentielle, c'est la condition de la survie. J'ai fait savoir à Rome, sans aucune ambigüité, que, de la même manière que Mgr. Lefebvre l'avait déjà dit en son temps, il y a une condition *sine qua non*, c'est-à-dire, si la condition n'est pas remplie, nous, on ne bouge pas. Et cette condition, c'est que nous pouvons rester ce que nous sommes, cela veut dire, garder tous les principes qui nous ont maintenus comme catholiques. Nous sommes, effectivement..., nous avons des reproches graves, à ce qui s'est passé depuis le Concile dans l'Eglise, un certain nombre, la fameuse question de la manière dont est conduit l'œcuménisme, par exemple... ; ce qu'on appelle la liberté religieuse, qui est un terme aussi compliqué, mais qui règle, d'une part, la question des relations entre l'Eglise et l'Etat, ensuite, la liberté ou non à donner, ou à quel titre donner à chacun la liberté d'exercer sa religion. Autrefois l'Eglise expliquait que, dans certaines circonstances, il fallait tolérer et, on peut dire aujourd'hui, vu la situation, les mélanges, cette tolérance doit être très grande, mais on tolère..., quand on tolère, on tolère un mal, on ne peut pas dire que c'est un bien. Et, une certaine religion, je crois qu'aujourd'hui on n'a pas besoin de dire laquelle, on voit que, quand elle commence à foisonner, ça devient un argument de terreur, il y a quelque chose qui joue pas, donc il faut bien..., bien voir tout ça. Et, je pense qu'on avance, je pense qu'on avance, de ce côté-là, dans la bonne direction, c'est-à-dire, que Rome est en train de lever le pied. C'est quelque chose d'assez récent, depuis deux ans maintenant, on peut dire, qu'on nous dit qu'il y a des questions qui ont été énoncées, pas ceulement des questions, mais des propositions, qui ont été énoncées par le Concile, qui ne sont pas des critères de catholicité. Cela veut dire qu'on a le droit de ne pas être d'accord et, cependant, d'être considéré comme catholique, et c'est, précisément, cet ensemble de questions sur lesquelles nous nous disputons. Ca, c'est une première partie. La deuxième partie : est-ce qu'il y a un risque de schisme finalement, d'établissement d'une Eglise parallèle ? Nous luttons là, contre, et je pense que, j'ai évoqué ce problème avec le Pape lui-même, le Pape François, et nous sommes tous les deux d'accord. Il y a déjà maintenant un certain nombre de dispositions pratiques qui rendent, on peut dire, pratiquement impossible le schisme ; c'est-à-dire que, dans la pratique, dans les actes de tous les jours, nous exprimons à Rome..., nous montrons notre soumission, que nous reconnaissons ses autorités, et pas seulement à la Messe, en disant le nom du Pape et celui de l'Evêque du lieu, dans le canon de la Messe, mais aussi... Ben, voilà, vous avez l'exemple du Pape qui nous donne le pouvoir de confesser ; aussi, des actes juridiques, c'est un peu compliqué, mais ça peut arriver qu'un prêtre commette des actes délictueux, nous

avons des références avec Rome, même, qui nous octroie, qui nous demande de juger ces cas, c'est vraiment une relation normale. Il n'y a pas que la confession, il y a tout un tas... Cet été a été confirmé que le Supérieur Général peut, vraiment librement, ordonner les prêtres de la Fraternité sans avoir à demander la permission à l'Evêque du lieu. C'est un texte de Rome, il n'est pas publié sur les toits, mais qui dit que la Fraternité ordonne donc licitement, car elle peut librement ordonner. Voilà, des actes qui sont posés, qui sont juridiques, qui sont canoniques, qui sont déjà en place et qui, à mon avis, déjà suppriment la possibilité du schisme. Evidemment, il faut toujours veiller, c'est sûr...

Journaliste : Et alors, aujourd'hui, concrètement, qu'est-ce qui manque ?

Mgr. Fellay : Il manque le tampon. Et puis, aussi, justement, l'affirmation, cette fois-ci, claire et nette, qu'on respectera ces garanties.

Journaliste : Et il n'y a que le Pape qui peut donner ce tampon et cette garantie ?

Mgr. Fellay : C'est au pape de le faire, oui.

Journaliste : Alors, pour conclure cet entretien et, peut-être, donner un signe d'espérance, nous célébrerons cette année le centenaire des apparitions de Fatima. Quelle est, selon vous, l'actualité de ces événements, et pour l'Eglise, et pour la Fraternité Saint Pie X ?

Mgr. Fellay : Plus que pour la Fraternité, pour la Fraternité je dirais que c'est par voie de conséquence... De Fatima, nous savons qu'il y a un secret. Il y avait un message, et ce message de Fatima annonce des choses difficiles, peut-être terribles ; une partie est connue, une partie n'est pas trop connue. De toute façon, à la fin, dit la Sainte Vierge, « mon Cœur Immaculé triomphera ». Donc, il y a l'annonce d'une victoire du Ciel, du Cœur Immaculé de Marie, et qui sera jointe à une consécration de la Russie, qui verra la Russie se convertir, donc qui redeviendra catholique, qui sera réunifiée, réintégrée à l'Eglise Catholique, il y aura un temps de paix qui sera donné à l'Eglise. On en conclut, donc, que le temps de crise dans laquelle on se trouve aujourd'hui sera terminé. Maintenant, les détails, on ne les sait pas, mais, évidemment, si nous, nous disons, et nous ne sommes pas les seuls, il y a une crise dans l'Eglise, nous espérons bien qu'à ce moment de triomphe, ce moment de l'Eglise sera dépassé. Jusqu'où nous allons aller dans ce trouble ? Je n'en sais rien, mais nous avons cette assurance que, à la fin, il y aura un triomphe. Alors bien, nous le hâtons par nos prières, nous savons bien que ça dépend du Bon Dieu, nos prières, ça reste... (le journaliste l'interrompt)

Journaliste : Vous avez lancé, en particulier, une croisade du Rosaire, à cette occasion...

Mgr. Fellay : Tout à fait, oui, demandant aux fidèles, et à tous ceux qui veulent bien, de prier la prière que la Sainte Vierge nous a recommandée, en lui demandant, précisément, que ce qu'elle a demandé soit accompli, c'est-à-dire, que ce triomphe arrive, que cette consécration soit faite, comme elle l'a demandé, parce qu'il y a déjà eu quelques-unes, il y a déjà eu quelques effets... Et surtout, si vous voulez, ce qu'on remarque, je ne peux pas trop m'étendre, les événements historiques, pas seulement de l'Eglise, mais même du monde, sont liés, les grands événements de la deuxième guerre mondiale, sont des dates de la Sainte Vierge. Et, la Sainte Vierge qui disait que la paix des nations avait été remise par le Bon Dieu

entre ses mains. Il y a une intervention, disons un gouvernement du Bon Dieu sur les hommes, qui est réel. Et donc, demander au Bon Dieu que, dans sa bienveillance, Il veuille bien l'exercer d'une manière telle que les hommes arrêtent de tout démolir et se soumettent à son joug, ça ne peut être qu'une bonne chose.